

est certain qu'ils auront une portée très étendue. C'est pour ce motif que j'ai envoyé le télégramme dont mon très honorable ami a donné lecture. Les sujets qui seront discutés sont: premièrement, des questions urgentes relatives à la continuation de la guerre; deuxièmement, les conditions auxquelles les gouvernements alliés peuvent consentir à y mettre fin; et troisièmement, les problèmes qui se présenteront immédiatement après. Il semble qu'il y a peu de choses oubliées, la continuation de la guerre, les conditions auxquelles on pourrait faire la paix et les problèmes qui se poseront aussitôt après. C'est parce que la portée était si étendue que j'ai demandé de plus grands renseignements. Ils ne sont pas encore arrivés. S'ils étaient d'une nature telle qu'ils puissent sans inconvénient être déposés sur le bureau, je n'hésiterais pas à donner connaissance de leur teneur à la Chambre.

Mon très honorable ami a fait allusion aux dispositions qui pourraient être prises à propos de mon départ. Il est difficile de dire en ce moment quelles seraient les meilleures dispositions à adopter. D'une part, je ne désirerais pas, si on pouvait l'éviter, causer aux membres de cette Chambre l'inconvénient d'une session d'été. D'autre part, j'apprécie l'esprit dont mon très honorable ami a fait preuve en faisant la suggestion qu'il a eu l'obligeance de me soumettre et je l'en remercie très sincèrement. J'estime que c'est une proposition très aimable de sa part et il peut être assuré que j'en tiendrai compte et que j'aurai une consultation avec lui à ce sujet.

Il me semble qu'il ne peut pas y avoir d'objection raisonnable à cette proposition, mais, à l'improviste, je ne saurais pas parler d'une façon définitive et je devrai soumettre la question à mes collègues. Il est peut-être désirable, durant une session aussi importante que celle-ci, alors que des mesures d'une nature très graves seront proposées, que le premier ministre du pays soit présent quand ces questions seront discutées. Sans vouloir attacher une importance excessive à ma présence ici je crois que les honorables députés verront qu'il y a une certaine valeur dans la suggestion faite par mon très honorable ami. D'autre part, je ne vois pas qu'il serait convenable pour moi de refuser l'invitation d'assister à cette conférence. Quant à son utilité, c'est l'avenir qui en décidera; mais l'invitation m'étant parvenue, je crois que dans ma position, je dois m'y rendre sans un moment d'hésitation, en mettant de côté toutes les autres considérations. Et alors, il pourra se faire

que tous les membres de cette Chambre en éprouveront quelque inconvénient. Mais je suis sûr que si cet inconvénient se produit, ils n'y feront pas grande attention, s'ils prennent en considération les souffrances, les sacrifices de centaines de mille de nos pauvres compatriotes dans leur effort pour remporter la victoire.

Au sujet des questions qui doivent être discutées, il est évident pour mon très honorable ami, comme il doit l'être pour tous les membres de cette Chambre, que je ne peux pas donner beaucoup de renseignements sur les décisions qui doivent être prises. En ce qui concerne la continuation de la guerre, je pourrai donner à la conférence cette ferme assurance que le peuple de ce pays est unanimement décidé à faire tous ses efforts dans la guerre pour qu'elle soit terminée de façon à amener une paix durable.

Quant aux conditions de la paix, le second sujet dont il est fait mention, mon très honorable ami a exprimé son opinion relativement à leur caractère général. Je suis satisfait, et j'estime que notre peuple le sera également, d'accepter la conclusion déjà annoncée par le gouvernement anglais, que la paix ne sera accordée qu'à la condition d'obtenir des réparations pour le passé et des garanties pour l'avenir. Il est tout à fait impossible à ceux qui sont responsables de cette guerre de faire des réparations dans le sens le plus élevé et le plus complet de l'expression. Ils ne peuvent certainement pas dédommager les nations alliées ni même leur propre peuple de toutes les vies qui ont été perdues ni de tout le sang qui a été répandu dans leur tentative pour dominer le monde. Bien plus, je ne suppose pas que même les ressources de cette grande nation allemande soient suffisantes pour réparer les dommages matériels qui ont été causés dans cette guerre.

Je ne crois pas que cela se puisse; tout de même, il est nécessaire qu'il y ait réparation jusqu'à un certain point. Il faut que le peuple belge qui a vu son pays entièrement ravagé et dévasté obtienne réparation. Il faut une indemnité aux centaines de mille belges qui ont été arrachés à leurs foyers et réduits pratiquement à l'esclavage dans des circonstances qui ont fait se révolter la conscience de l'univers tout entier et actuellement soulève le ressentiment le plus intense parmi tous les peuples neutres. Il est nécessaire que l'Allemagne fasse réparation à la Serbie. Elle devra faire réparation aux pays qu'elle a dévastés et dépeuplés, et autant que faire